



Compte-rendu de l'Assemblée Plénière du Conseil de Quartier Croix-Rousse Est du 14 avril 2005, à 20 h 00, à la salle de la Ficelle

Présents : Dominique BOLLINET, maire du 4^{ème} arrondissement,
Eric CAZIN, Adjoint aux Affaires Scolaires, co-président,
Philippe SORNAY, représentant des habitants, co-président
Monique PIGNARD, C.I.L. Sauvons les Pentes de la Croix-Rousse,
René CLOCHER, CIL, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,
Yves BOTTON, Nicole CARCAN-CHANEL, Jacques DINARES, Eric DUBOIS,
Guy MORET, représentant les habitants,
David KIMELFELD, Marie-Thérèse RABATEL, élus du 4^{ème} arrondissement,
Didier DELORME, Directeur du Cabinet du Maire du 4^{ème} arrondissement,
Mme Bénard, Croix-Rousse Citoyenne
et des habitants

Absente non excusée : Annie-Laure COLLOMB-REINMANN.

La séance est ouverte par Philippe SORNAY qui présente chaque membre du Bureau.

Eric DUBOIS, au nom de la Commission Déplacements-Stationnement, donne ensuite les résultats du questionnaire sur le stationnement. 200 personnes ont répondu à ce questionnaire qui a été diffusé par courrier par les soins de la mairie aux 400 personnes inscrites au conseil de quartier Croix-Rousse Est et accessible sur le site Internet.

Une personne dans l'assistance fait observer qu'il est dommage que ce questionnaire n'ait pas été déposé à la Mairie.

Philippe SORNAY expose les diverses réunions auxquelles le Bureau a participé avec les élus au sujet des transports en commun.

Il ressort des suggestions diverses, entre autres, celle de caler les horaires du bus 41 sur les horaires SNCF, de fixer un tarif plus attractif pour la navette 61 La Soyeuse, de demander la diminution du coût de l'abonnement TCL pour ceux qui utilisent un parking et la création d'un parking-relais à Sathonay.

La synthèse des demandes et suggestions sera faite par Marie-Françoise ROSET, élue du 4^{ème}, chargée d'animer ces réunions

Philippe SORNAY rappelle que les suggestions et propositions sont à faire remonter auprès du Conseil de Quartier dont le rôle est purement consultatif, et de relais entre les habitants et la mairie de l'arrondissement.

Jacques DINARES fait ensuite le bilan des activités de la Commission Propreté. Il indique les propositions faites et les projets et demande à la mairie si le Conseil propose 20 sujets de lui donner 20 réponses.

Le détail de son intervention est visible sur le site Internet dans la rubrique "Compte-rendus de la Commission Propreté".

Les déjections canines font l'objet de réunions particulières organisées depuis le mois d'octobre 2004 par la mairie du 4^{ème}, avec les 4 Bureaux des conseils de quartier, les services de la Propreté et les élus, avec une chargée de mission de la Courly, spécialement détachée dans le 4^{ème} arrondissement pour l'étude de cette question et partisane de la cohabitation de l'homme et l'animal dans la ville.

Yves BOTTON a mis au point, en collaboration avec Alain LEKHLEF, ancien co-président Habitants, un site Internet qui est mis à jour très régulièrement à l'adresse suivante : <http://quartierxrousseest.free.fr>

Le Bureau se réunit en principe le deuxième lundi de chaque mois, à 18 heures 30, à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, rue Dumont d'Urville et les réunions sont ouvertes à tous. Il est préférable de vérifier les dates de réunion sur le site Internet, celles-ci pouvant être modifiées.



Deux autres problèmes sont abordés : les toilettes publiques et la mendicité.

Les nouvelles toilettes publiques de la petite place de la Croix-Rousse sont implantées depuis le 15 mars et gratuites. Pour le remplacement de celles prévues place Commandant Arnaud, il faudra attendre 2006. Toutefois, elles ont été fraîchement repeintes, mais déjà taggées.

Le problème de la mendicité à la Croix-Rousse est évoqué car il y a de plus en plus de mendiants, dont des enfants, avec des réseaux de prostitution. D. BOLLIET rappelle que la mendicité est interdite et indique que la police remonte les filières et que les services d'accueil de la Ville sont saturés. Eric CAZIN précise que les enfants sont scolarisés lorsque les parents le demandent.

Le dernier sujet concernait l'intervention de personnes de l'assistance au sujet du stationnement payant et de l'implantation des parcmètres. D. BOLLIET et D. KIMELFELD répondent aux questions et la décision du maire de Lyon étant prise définitivement, il est inutile de s'attarder sur ce sujet.

D. BOLLIET précise qu'il n'y aura pas de nouveaux stationnements payants jusqu'à la fin de ce mandat (2007).

Il est possible de trouver des informations sur les conseils de quartier dans le "Journal des conseils de quartier" disponible en mairie.

Restait à élire de nouveaux membres du Bureau. Un appel à candidats a amené trois personnes à se présenter :

- Bernard CHAMBON, employé PTT et Sophie SELLES, femme au foyer, dans le collège habitants,
- Christophe LABARRE, coiffeur dans le collège économique.

Celles-ci étant remerciées et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.